

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 06 décembre 2024

Afférents au CM : 11

Présents : 7

Votants : 10

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2024

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le 13 décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Marie-Thérèse GIRY, Mireille BROTTE, Carole PALLANCHE, Sergio FERNANDES-RIOS, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Hubert COUDOUR

POUVOIRS : Jonathan JACQUET représenté par Sergio FERNANDES-RIOS, Ophélie BERNARD représentée par Marie-Thérèse GIRY, Delphine JACQUET représentée par Aurélie THOMAS

ABSENT : Clément VERNIN

SECRÉTAIRE : Cédric SOUCHON

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE VOYAGE SCOLAIRE 2024/2025

Les élèves du RPI AILLEUX - CEZAY - ST MARTIN LA SAUVETE vont partir en classe découverte à Lascaux la semaine 16 de l'année 2025.

Madame le Maire propose qu'une subvention exceptionnelle soit versée au Sou des Écoles.

Après en avoir discuté et délibéré à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal décide de lui attribuer la somme de 20,00 € par élève soit un total de 120 € (6 élèves de Cezay).

Copie certifiée conforme.

Nombre de voix pour : 10

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Résultat : adoptée

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 042-214200354-20241213-DE_036_2024-DE



À Cezay, le vendredi 13 décembre 2024

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

Le Secrétaire, Cédric SOUCHON